

A.G.S FENETRES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 60 000 euros
Siège Social : 10 Bis Rue du Fréval 95270 VIARMES
RCS PONTOISE B 501 777 122

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 juin 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 14 348,05 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 348,05 Euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 115 265,16 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 181 265,16 Euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Désignation de l'entreprise				AGS FENETRES				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise				10 B RUE DU FREVAL		95270 VIARMES					
Numéro SIRET *				50177712200026							
Durée de l'exercice en nombre de mois *				12		Durée de l'exercice précédent * 12					
						Exercice N clos le		31/12/2024			
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	92 000		012			92 000		
		Autres *	014			016					
	Immobilisations corporelles *		028	30 201		030	30 201				
		Immobilisations financières * (1)		040			042				
	Total I (5)			044	122 201		048	30 201		92 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050			052					
		Marchandises *	060			062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	400		066			400		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	70 419		070	15 045		55 374		
		Autres * (3)	072	5 088		074			5 088		
	Valeurs mobilières de placement		080			082					
	Disponibilités		084	49 382		086			49 382		
	Charges constatées d'avance *		092	451		094			451		
	Total II			096	125 741		098	15 045		110 696	
	Total général (I + II)			110	247 942		112	45 246		202 696	
PASSIF								Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120			60 000		
	Ecart de réévaluation					124					
	Réserve légale					126			6 000		
	Réserves réglementées *					130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)					131					
	Report à nouveau					134			100 917		
	Résultat de l'exercice					136			14 348		
	Subventions d'investissement					137					
	Provisions réglementées					140					
	Total I					142			181 265		
Provisions pour risques et charges					154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164			800		
	Fournisseurs et comptes rattachés *					169			9 155		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)					172	7 096)		10 947		
	Comptes courants d'associés					173			28		
	Autres dettes					175			500		
	Produits constatés d'avance					174					
	Total III					176			21 431		
Total général (I + II + III)					180			202 696			
RENOUIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans le guide n° 2033-NOT.

5C, Hameau du Beau Jay - 95270 Belloy en France

Tel : 01.34.09.33.10

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts).		Désignation de l'entreprise		AGS FENETRES		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 31/12/2024	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	266 204	
		Services			217		218		
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
	Autres produits					230	128		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	266 332		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stock (marchandises)*					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	88 970		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	38 110		
	Impôts, taxes et versements assimilés dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	594		244	1 282		
	Rémunérations du personnel*					250	84 978		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	32 302		
	Dotations aux amortissements* : (dont amortissement du fonds de commerces :)					254			
	Dotations aux provisions					256	5 961		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262	96		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	251 700		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	14 632	
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)		294		
					Produits exceptionnels (IV)		290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.217 octies)	347			300	284			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	348							
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	14 348	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	14 348	314			
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.NOT-SD)				324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-clts d'associés	247		Ecarts de valeurs Liquidatives sur OPC	248	284			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration)(art.239 sexies D)	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexes A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44 quinderacies)	138				
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)	991		Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44. quaterdecies)	345							
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement priori.	993				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
		Déduction Exceptionnelles :	- art.39 decies			655			
			- art.39 decies A			643			
			- art.39 decies B			645			
			- art.39 decies C			647			
			- art.39 decies D			648			
			- Simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
			- art.39 decies F			990			
			- art.39 decies G			649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					352	14 632	354	
Déficits	Déficits de l'exercice reporté en arrière *				356				
	Déficits antérieurs reportables: * 40 398 dont imputés sur le résultat :					360	14 632		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					370		372		

©LogicielMTAE

COMPTE DE RESULTAT

Résultat fiscal

[illegible]

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.).

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2033-F 2024



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

50177712200026

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AGS FENETRES

ADRESSE (voie)

10 B RUE DU FREVAL

CODE POSTAL

95270

VILLE

VIARMES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	300

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	TERMINAUX	Prénom(s)	ERICK
Nom marital	GERANT	% de détention	66.67	Nb de parts ou actions	200
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
	08101966	92	LEVALLOIS P	FR	
Adresse :	N°	Voie			
	10 B	RUE DU FREVAL			
Code Postal	95270	Commune	VIARMES	Pays	FR

Titre (2)	MME	Nom patronymique	ROUSSET	Prénom(s)	VALERIE
Nom marital	ASSOCIEE	% de détention	33.33	Nb de parts ou actions	100
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
	20101969	75	PARIS	FR	
Adresse :	N°	Voie			
	10 B	RUE DU FREVAL			
Code Postal	95270	Commune	VIARMES	Pays	FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.).

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 50177712200026

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AGS FENETRES

ADRESSE (voie) 10 B RUE DU FREVAL

CODE POSTAL 95270 VILLE VIARMES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

AMF EXPERTS ET CONSEILS

5C, Hameau du Beau Jay - 95270 Belloy en France

Tel : 01.34.09.33.10



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DGFIP N° 2065 2024

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code Général des Impôts)

Exercice ouvert le 01/01/2024		Et clos le 31/12/2024		Régime simplifié d'imposition ☒	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐				Régime réel normal ☐	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case ☐					
A IDENTIFICATION AGS FENETRES		Adresse du siège social			
Désignation, SIRET, Adresse de la société : 10 B RUE DU FREVAL 95270 VIARMES 50177712200026					
Ancienne adresse : (en cas de changement)		B ACTIVITE			
		Activités exercées : FERMETURES ET MENUISERIE			
		Si vous avez changé d'activité, cocher la case ☐			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%		Déficit	
Résultats net de cession/concession/sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%					
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérés (art. 238 quinquies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zones Franches Urbaines - Territoire entrepreneur ☐	
Reprise d'entreprise en difficulté Art 44 septies ☐		Zones franches d'activités Art.44 quaterdecies ☐		Zone de développement prioritaire Art.44 septdecies ☐	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐		Zone de restructuration de la défense Art.44 terdecies ☐	
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies ☐		Bénéfice (+) ou déficit (-) exonéré ☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐	
				Autres dispositifs ☐	
				PV exonérées relevant du taux à 15 % ☐	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif (art.244 quater W du CGI) (cocher la case) ☐					
D - IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G - ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration 2065)					
Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration ☐			Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration par la tête de groupe ☐		
Nom et adresse de l'entreprise du groupe désignée pour souscrire la déclaration si ce n'est pas la tête de groupe :			Nom et adresse de société tête de groupe :		
Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H - COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☒		Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE			
ECF : ☐		Désignation du prestataire :			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : S		Nom et adresse du conseil :			
SRL AMF EXPERTS ET CONSEILS 5 HAMEAU DU BEAU JAY 95270 BELLOY EN FRANCE					
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :		Identité du déclarant :			
N° d'agrément du CGA :		Date : 28022025 Lieu :			
CGA ☐ Viseur Conventionné ☐		Qualité et nom du signataire : TERMINAUX ERICK GERANT			

REPARTITION DES BENEFICES ET DEFICITS DES SOCIETES

I - Répartition des produits des actions et des parts sociales, ainsi que des revenus assimilés distribués							
1.Montant global brut des distributions		payées par la société elle-même					
		payés par un établissement chargé du service des titres					
2.Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la Sté ne désigne pas les bénéficiaires							
3.Montant des prêts, avances et acomptes consentis aux associés ,actionnaires et porteurs de parts							
4.Montant des autres distributions:							
5 Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%							
6 Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%							
7 Montant des revenus répartis					Total		
J - Rémunérations nettes versées aux membres de certaines sociétés							
Noms, prénom, domicile, qualité: - tous associés SRL,SNC,SCS - tous associés gérant SCA - tous associés gérant ou non Stés Participation ,tous pour Stés de faits	SARL	Sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette impots sociétés					
	Nbre parts sociales associés	Année de versem.	Montants des sommes versées				
			A titre de traitement indemnités	Représ.,missions et déplacements	Titre frais professionnels		
				Indemnités forfaitaires	rembour- ssements	Indemnités Forfaitaires	Rembour- ssements
M TERMINAUX ERIC GERANT 10 B RUE DU FREVAL 95270 VIARMES FR	200	2024	48 360				
MME ROUSSET VALERIE ASSOCIEE 10 B RUE DU FREVAL 95270 VIARMES FR	100	2024	31 205				

ANNEXE A LA 2065

K - DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre):	Adresse des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
Rémunérations:	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		31 205
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages:		
MVLT imposées	à 0%	à 15%	à 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
M - OBLIGATION DECLARATIVE DES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS			
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

ANNEXE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS D'EXERCICE CLOS LE : 31/12/2024

D'UNE DUREE DE 12 MOIS

CARACTERISES PAR LES ELEMENTS SUIVANTS :

- TOTAL DU BILAN : 202 696

- CHIFFRE D'AFFAIRE : 266 204

- RESULTAT NET : 14 348

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE - REGLES ET METHODES COMPTABLES - METHODES D'EVALUATION

II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT - COMPTE DE REGULARISATION - FRAIS D'ETABLISSEMENT - FONDS COMMERCIAL, COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL, MONTANT DES AVANCES AUX DIRIGEANTS.

III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

V - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE, DES AMORTISSEMENTS, DES PLUS-VALUES ET DES MOINS-VALUES

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

ETAT DES AMORTISSEMENTS

VI - ETAT DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES, DEFICITS REPORTABLES

ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

B - PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "premier entré ,premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais professionnels de vente, effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

D - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E - PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302. Septies A bis du Code général des impôts).		Désignation de l'entreprise : AGS FENETRES										Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	92 000	402		404		406	92 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	580	442		444		446	580				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	26 957	462		464		466	26 957				
	Autres immobilisations corporelles	470	2 663	472		474		476	2 663				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	122 201	492		494		496	122 201				
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	580	532		534		536	580				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	26 957	552		554		556	26 957				
	Autres immobilisations corporelles	560	2 663	562		564		566	2 663				
TOTAL		570	30 201	572		574		576	30 201				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2		3		4		5					
	6	7		8		9		10					
Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values								
					Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*
A bis du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AGS FENETRES

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	9 084	652	5 961	654		656	15 045
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	9 084	682	5 961	684		686	15 045

B

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C

VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II

DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	40 398
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982b	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982t	
Déficits imputés	983	14 632
Déficits reportables	984	25 766
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	25 766

III

DIVERS

Primes de cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 134 bis du CGI	325	381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380	
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	30 137
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	21 518
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : AGS FENETRES

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2024

et clos le : 31/12/2024

Données en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	1
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	266 204
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachés à une activité normale et courante	119	
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	266 204
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	128
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	128
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	96 841
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	18 725
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	11 514
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	96
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	127 177
IV - Valeur ajoutée produite		
Total 1 + Total 2 + Total 3	137	139 155
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre I, des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.	117	139 155
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE-SD. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (Report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	266 204
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art.223 A du CGI)	026	
Période de référence	du 01012024	au 31122024
Date de cessation		186

© Logiciel MTAE

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°1330-CVAE-NOT-SD (§ Répartition des salariés) et dans la notice n°2033-NOT-SD (§ Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs).

PRODUITS A RECEVOIR

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Immobilisations financières	
- Intérêts courus	
Clients	
- Factures à établir	
Autres créances	
- Fournisseurs, rabais, remises, ristournes et avoirs à obtenir	
- Personnel	
- Organismes sociaux	
- Etat	
- Autres produits à recevoir	
Trésorerie	
- Intérêts courus à recevoir	

CHARGES A PAYER

Rattachés aux postes des dettes	Déductibles	Non déductibles
Dettes financières		
- Intérêts courus non échus		
Fournisseurs		
- Factures non parvenues	3 656	
Personnel		
- Congés à payer		
- Autres charges à payer		
- Participation		
Organismes sociaux		
- Charges sur congés à payer		
- Autres charges à payer	31	
Etat		
Associés		
Autres dettes		
- Clients, remises, rabais, ristournes et avoirs à accorder	500	
- Charges à payer diverses		
Trésorerie		
- Intérêts courus à payer		
- Intérêts courus sur concours bancaires		

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Montant
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Montant
Charges d'exploitation	451
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	451

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Actions ou parts sociales au début de l'exercice	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts sociales au début de l'exercice	200.00	300.00
Actions ou parts sociales émises en cours d'exercice		
Actions ou parts sociales remboursées au cours de l'exercice		
Actions ou parts sociales à la fin de l'exercice	200.00	300.00

A.G.S FENETRES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 60 000 euros
Siège Social : 10 Bis Rue du Fréval 95270 VIARMES
RCS PONTOISE B 501 777 122

RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 26 juin 2025

Madame,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'activité de la Société peut être résumée au travers du tableau des soldes intermédiaires de gestion dont une copie est jointe aux présentes.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	31/12/2024	%	31/12/2023	%	ecart
Ventes de marchandises		100		100	
Coût direct d'achat					
Marge commerciale					
Production vendue de biens	266 204		248 262		
Production vendue de services			43		
Production stockée					
Production immobilisée					
Production de l'exercice	266 204	100	248 305	100	7.21
Achats matières premières, approvisionnements	88 970		91 296		
Achats et charges directes	400				
Marges brute de production	176 833	66.43	157 008	63.23	12.63

Total des produits	266 204	100	248 305	100	7.21
Marge brute totale	176 833	66.43	157 008	63.23	12.63
Autres achats et charges externes	37 710	14.17	36 473	14.69	3.39
Valeur ajoutée	139 123	52.26	120 534	48.54	15.42
Subventions d'exploitation					
Impôts et taxes	1 282	0.48	1 306	0.53	- 1.84
Charges du personnel	117 280	44.06	114 016	45.92	2.86
Excédent brut d'exploitation	20 560	7.72	5 211	2.10	294.56
Autres produits de gestion	128	0.05	43	0.02	197.87
Autres charges de gestion	96	0.04	310	0.12	- 68.99
Reprises et transfert de charges					
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions	5 961	2.24	9 084	3.66	- 34.38
Résultat d'exploitation	14 632	5.50	- 4 139	- 1.67	453.44
Opérations en communs					
Produits financiers					
Charges financières					
Résultat courant	14 632	5.50	- 4 139	- 1.67	453.44
Produits exceptionnels			3 494	1.41	- 100
Charges exceptionnelles	284	0.11	436	0.18	- 34.83
Résultat exceptionnel	- 284	- 0.11	3 058	1.23	- 109.29
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices					
Résultat comptable	14 348	5.39	- 1 081	- 0.44	N.S.

Ainsi, après prise en compte des charges exceptionnelles d'un montant de 284,12 Euros et des produits exceptionnels nuls, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ressort bénéficiaire d'un montant de 14 348,05 Euros.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024 sont de maintenir notre activité à un niveau au moins équivalent à celui du dernier exercice clos malgré une conjoncture économique toujours difficile.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2024, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel négatif de 284,12 Euros contre 3 058,56 Euros pour l'exercice précédent,

- d'un impôt sur les sociétés nul comme pour l'exercice précédent,

l'exercice clos le 31 décembre 2024 se traduit par un bénéfice de 14 348,05 Euros.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 14 348,05 Euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 348,05 Euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 115 265,16 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 181 265,16 Euros.

- Rémunération du gérant

Nous vous proposons aussi de bien vouloir approuver la rémunération du gérant.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE